

Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)



Commentaire au 30 juin 2023

Les marchés européens des obligations à rendement élevé ont fortement rebondi au cours du premier semestre de 2023, du fait que les investisseurs ont profité du rendement supplémentaire offert par les titres à revenu fixe plus risqués. La plupart des obligations de sociétés ont bénéficié du contexte d'inflation en baisse. Les prix de l'énergie ont en effet baissé en Europe, tandis que de nombreuses sociétés émettaient des obligations afin de rembourser les encours existants. Les préoccupations de mars au sujet de la stabilité des banques américaines et européennes ont été balayées par des annonces de bénéfices assez encourageantes, notamment pour les grandes banques américaines et européennes.

Le rendement du fonds a été favorisé par la surpondération de secteurs défensifs comme les soins de santé et les télécommunications. Advanz, une société britannique de soins de santé, ainsi que Mas Movil, une société espagnole de télécommunications, ont ainsi figuré parmi les placements les plus bénéfiques au fonds. Les services financiers ont aussi dégagé un rendement supérieur. Du côté des positions individuelles, UBS a été le placement le plus positif pour le rendement.

Sur le plan des cotes de crédit, la sélection des titres de créance parmi les sociétés notées BB a nui au rendement, tandis que la surpondération des sociétés notées B et la sous-pondération des titres notés CCC et au-dessous l'ont favorisé.

Les placements du fonds dans le secteur bancaire ont eu une incidence négative sur son rendement relatif, avec notamment un rendement inférieur du côté des dettes bancaires subordonnées. L'absence de positions dans Alpha Bank, une institution financière grecque, et dans Banco BPM, en Italie, a nui au rendement relatif.

Les normes de crédit européennes demeurent nettement plus strictes qu'il y a un an, tandis que le contexte pourrait freiner l'activité économique au cours des prochains mois. Le sous-conseiller continue de prévoir une légère récession vers la fin de l'année.

Le sous-conseiller estime que les investisseurs exigeront des rendements d'obligations de sociétés un peu plus élevés que ceux des obligations d'État à l'approche de la fin de l'année, et il prévoit une augmentation lente et régulière des taux de défaillance. Le sous-conseiller n'attend pas de hausse soudaine des rendements en revenu, en raison du faible niveau des échéances à court terme et de l'absence d'un secteur important et problématique sur les marchés européens à rendement élevé.

À la date d'effet du 1er avril 2023, les activités de RBC Global Asset Management (UK) Limited et de BlueBay Asset Management LLP ont été regroupées au sein de RBC Global Asset Management (UK) Limited.

À la date d'effet du 1er janvier 2023, les frais d'administration des parts de série O ont été ramenés de 0,10 % à 0,05 %.

À la date d'effet du 1er janvier 2023, Suromitra Sanatani a été nommée présidente du comité d'examen indépendant. À la date d'effet du 1er février 2023, Joanne Vézina a été nommée membre du comité d'examen indépendant. À la date d'effet du 1er mars 2023, Enrique Cuyegkeng a été nommé membre du comité d'examen indépendant.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.